



VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 13 :

DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU B.P.
2017 (BUDGET PRINCIPAL)

Séance ordinaire du 20 juin 2017

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 20 Juin 2017

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 28

Absent : 1

Excusés : 6

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Emilie MACERON-CAZENAVE, Géraldine AUDEBERT, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Virginie MONIER (Philippe VALMIER), Bérengère DUPIN (Denis QUANCARD), Thierry VALLEIX (Didier BLADOU), Sébastien LABAT (Sandrine JOVENE), Bernadette HIRSCH-WEIL (Agnès FOSSE), Nancy TRAORE (Alain MARC)

Absent : Jean-Bernard MARCERON

Secrétaire : Françoise COSSECQ

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2017

DOSSIER N° 13 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU B.P. 2017 (BUDGET PRINCIPAL)

RAPPORTEUR : M. Joan TARIS

En application du code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 et suivants et L. 2312-1 et suivants, considérant les dépenses et recettes budgétaires qu'il faut inscrire au BP 2017 afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services publics, comme pour le vote du budget, ces modifications vous sont présentées au niveau du chapitre, je vous propose de procéder aux mouvements suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
TOTAL CHAPITRE 022	Dépenses imprévues	-28 450,00	
TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	26 150,00	
TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	
TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes		12 500,00
TOTAL CHAPITRE 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	200,00	400,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		12 900,00	12 900,00
SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
TOTAL CHAPITRE 001	Résultat d'investissement reporté		- 702,64 €
TOTAL CHAPITRE 020	Dépenses imprévues	- 46 200,00 €	
TOTAL CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et réserves		135 702,64 €
TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement		150 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées		167 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	67 000,00 €	
TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	600 000,00 €	
TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	- 169 000,00 €	
TOTAL CHAPITRE 040	Opération d'ordre transfert entre sections	400,00 €	200,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		452 200,00 €	452 200,00 €

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal du 21 mars 2017 approuvant le budget primitif 2017,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

33 voix POUR

1 ABSTENTION (M. ALVAREZ)

Article unique : Approuve cette décision modificative n° 1 au budget principal dans les conditions ci-dessus présentées.

Fait et délibéré le 20 juin 2017

LE MAIRE,



Patrick BOBET